

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE !

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 3. — Combat d'Etronquillo (Espagne), par le général Gazan (1810).

## FRANCE.

### NECESSITÉ D'UNE ALLIANCE DE L'EUROPE CENTRALE.

L'Angleterre triomphe : son esprit d'entreprise, sa persévérance, son courage, son habileté, ont surmonté rapidement tous les obstacles qui s'opposaient à sa marche envahissante.

Dans les Indes, elle a tiré une vengeance éclatante des revers momentanés qu'elle avait essuyés, et elle se trouve ainsi en mesure, au premier moment favorable, d'exécuter de ce côté, avec de grandes chances de succès, ses anciens plans de conquête.

Elle a enfin mis les pieds en Chine. La jeune civilisation européenne vient de faire entrer dans cette vieille civilisation chinoise le coin destructeur qu'elle devra enfoncer chaque jour d'avantage.

Quelles que puissent être les diverses phases par où passeront encore les affaires de Chine, c'est un événement immense que ce traité de paix, qui attache à jamais aux flancs de cet empire un adversaire aussi tenace que les Anglais. Ce traité ouvre pour leur commerce de vastes débouchés, et pour la puissance anglaise des prétentions indéfinies. La Hollande tremblera pour ses possessions opulentes, menacées par ses anciens concurrents ; et celui de tous les rivaux de l'Angleterre qui est venu le dernier, et qui sera aussi le dernier avec qui elle aura à combattre, la Russie, frémissa de de n'avoir pas encore acquis assez d'intelligence, assez de force, pour intervenir tout-à-coup, et engager la lutte avec ses puissants rivaux.

## FEUILLETON.

### TROIS MALHEURS EN UN JOUR.

Extrait des Mémoires d'un Entrepreneur de mariages.

(Suite.)

J'en étais pour mes démarches et pour mes avances, et les jours s'écoulaient. Sur ces entrefaites, je reçus une lettre de Saint-Marcellin. C'était une réponse de M. Fargeot. Il approuvait tout ce que j'avais fait, et plein de confiance en ma loyauté, il me chargeait de demander en son nom la main de la veuve. Je montrai cette lettre à madame Timothée : celle-ci me sauta au cou en m'appelant son sauveur (elle courut dans chaque chambre faire part à ses pensionnaires de ce grand événement ; puis elle prit son chapeau et sortit. Ce jour-là on dina deux heures plus tard, et le repas fut détestable.)

Le lendemain, la vivandière de la grande armée me montra une quantité innombrable de lettres de faire-part. Elle en adressa, je crois, à tous les peuples du globe ; il y en avait pour tous les pays. J'écrivis à monsieur Fargeot que sa demande était agréée et qu'il pouvait se présenter quand bon lui semblerait.

Le soir, au salon, les deux jeunes filles me prirent

Et la France ? . . . Ce dernier événement doit être pour elle comme une merveilleuse pierre de touche qui lui indiquera qu'elle est sa véritable position en Europe.

Si, tout en déversant un blâme sévère sur les Anglais à cause des motifs injustes et des désirs égoïstes qui ont amené la guerre, la France avouait que jusqu'à présent, sur notre malheureuse terre, le bien a presque toujours été acheté au prix du sang et des injustes sacrifices ; si, tout en comprenant l'avantage considérable que l'Angleterre doit retirer de ces succès inattendus, la France se préoccupait surtout de la grandeur des résultats, et éprouvait plus d'admiration que de jalousie ; si elle était plus sensible au plaisir de voir entrer dans les grandes comunions des peuples une nation jusqu'ici presque étrangère au reste du monde, qu'à la peine de voir que ce sont ses plus ardens et ses plus anciens ennemis qui profitent les premiers de ces nouvelles communications, que devrait-elle faire ? Nous allons essayer de le dire.

La France n'a pas à être jalouse de l'Angleterre, parce que la France ne suit pas la même voie que l'Angleterre, parce qu'elle n'occupe pas la même position, qu'elle n'aspire pas au même but.

La France a une position exceptionnelle parmi les peuples européens, — nous oserons même dire — une position supérieure.

C'est en elle que sont développés les sentiments les plus avancés de sociabilité, les sentiments de fraternité et d'alliance des nations ; c'est cette voie qu'elle suit sans cesse ; c'est vers ce but que tendent ses efforts. Dans une position, elle n'a point de conquête ni d'absorption à opérer ; toute conquête qu'elle tenterait dans le dessin unique de s'agrandir, serait dorénavant contradictoire au principe de son activité.

Tandis que, dans tous les autres pays, le Pouvoir dominant, roi, noblesse ou parlement,

pour but de leur malice ; elles plaisantèrent sur ma profession, me décochèrent mille traits railleurs, et enfin se plaignirent à moi que je les oubliais.

Je résolus pour ma tranquillité d'en finir avec leur jalousie.

Depuis que j'étais entrepreneur de mariages, j'avais pris l'habitude d'aller chaque matin déjeuner dans un café. C'était pour moi un lieu précieux ; on y fait des observations importantes, on voit beaucoup de monde, on apprend toutes les nouvelles, on obtient les renseignements les plus précis, sans compter toutes les connaissances que l'on peut y cultiver. Or, quelques jours après les événements que j'ai racontés, je savourais tranquillement une tasse de thé noir, lorsque je fus distrait tout à coup par les rires bruyants d'un individu qui se trouvait à la même table que moi : c'était un jeune homme habillé avec recherche et élégance, possédant une tournure assez remarquable et qui n'était l'habitué du café que depuis peu de jours. Du reste, personne ne le connaissait, et les garçons de service ignoraient jusqu'à son nom.

Étonné de cette grosse gaite, je le regardai en cherchant la cause dans mon esprit. Le particulier s'aperçut sans doute de ma surprise, car, se tournant vers moi, il me dit :

— Mes rires doivent vous paraître bien étranges,

exécute ou médite des conquêtes, en France la classe moyenne, dont le gouvernement est l'expression, a formellement abjuré en paroles et en actions toute pensée d'extension à l'extérieur, et surtout à l'égard des pays voisins. La guerre d'Algérie, loin de contrarier ce que nous disons, en est une confirmation remarquable. Nous n'avons entrepris cette guerre que dans un but général, pour délivrer l'Europe d'une plaie honteuse dont on n'avait pas encore eu la force de se débarrasser, et tout en continuant à dépenser en Algérie hommes et argent, il est douteux pour beaucoup de bons esprits que la France retire d'ici à long-tems un profit appréciable de cette conquête ; ce n'est point l'intérêt qui nous pousse à la suivre avec vigueur ; c'est surtout l'honneur, c'est la perspective de rendre à la civilisation un pays autrefois florissant.

Nous sommes donc neutres en Europe ; mais la grande faute de nos hommes d'état actuels est de vouloir faire de cette neutralité un état purement négatif, pareil à celui où se trouvent réduites ces petites souverainetés que leur faiblesse rend neutres aussi ; leur faute est de chercher à nous isoler de tout le monde, et de faire en sorte que tous les grands événements se passent en dehors de nous et sans nous. Cette faute est un crime : car par cela même qu'elle détourne la France de ses glorieuses destinées, elle va directement à nous abâtardir, et nous préparerait à recevoir plus tard le joug humiliant des peuples qui se seraient fortifiés dans l'action qui se seraient agrandis du notre abaissement.

Loin donc d'être négative, purement passive, la neutralité d'un grand pays comme la France doit être active : et cette neutralité active consisterait à consacrer l'indépendance des autres peuples tout en les unissant entre eux ; à former des alliances pacifiques pour favoriser le libre développement intérieur de chacun de ces peuples, et pour régir leurs rapports extérieurs

monsieur. Vous n'en connaissez peut-être pas la raison ; il s'agit de l'aventure la plus mirobolante. Avez-vous lu les journaux du matin ?

— Pas encore, monsieur.

— Eh bien ! tenez, lisez cela, — continuait-il en me tendant un journal et me désignant du doigt un alinéa séparé ; — après cela vous comprendrez mon hilarité.

Je pris la feuille et je lus :

« Nous avons parlé, dans le temps, des escroqueries et de l'adresse merveilleuse de deux chevaliers d'industrie de la capitale, les nommés Simon Peignaud et François Larcher. Depuis quelque temps la police avait perdu la trace de ces filous et l'on pensait qu'ils avaient passé à l'étranger ; mais le fait suivant nous fait croire que les deux industriels n'ont fait que changer de domicile pour s'établir dans notre ville.

« Il y a quinze mois, à l'époque de la disparition de Peignaud et de Larcher, deux jeunes gens se présentèrent chez M. . . l'un de nos plus riches négociants : ils arrivaient dirent-ils, des Etats-Unis, et présentèrent à M. . . des lettres de recommandations d'un frère que ce négociant avait à New-York. M. . . accueillit très bien les protégés de son frère, et au bout de quelques temps l'un d'eux fut nommé caissier, et l'autre teneur de livres dans la maison de commerce de notre compatriote.

par les lois équitables, sanctionnées par un assentiment commun.

Cette œuvre ne peut être accomplie d'un seul coup ; c'est donc à la France de démêler quels sont parmi les peuples voisins ceux qui ont réellement avec elle le plus d'affinités, et une plus grande conformité d'intérêts.

Après la révolution de 1830, les puissances continentales, redoutant notre propagande révolutionnaire, nous mirent en quelque sorte en interdit ; nous dûmes nous appuyer sur l'Angleterre. Le secours que cette dernière nous a prêté en cette circonstance ne lui a rien coûté, et on peut dire au contraire qu'elle nous l'a fait payer assez cher. Mais aujourd'hui que l'Europe continentale est rassurée et qu'elle connaît mieux nos intentions, devons nous rester unis avec l'Angleterre exclusivement, aurions-nous plus de profit à nous alier avec l'Angleterre ? Telle est la véritable question.

Nous l'avons dit depuis long tems : l'alliance allemande est celle que nous devons préférer, surtout par ce motif qu'il y a conformité d'intérêts entre la France et l'Allemagne, et que cette conformité n'existe pas entre la France, puissance essentiellement neutre, et l'Angleterre, puissance essentiellement envahissante. L'Allemagne n'a que des prétentions fort modérées, et elle comprend que si les guerres peuvent procurer à quelques-uns de ses principes une extension de territoire, elles ne peuvent apporter aucun avantage positif à la nation allemande. L'Italie, l'Espagne et les autres états secondaires de l'Europe n'ont de même et ne peuvent avoir aucune idée de conquête : de plus, ils peuvent redouter les attaques des deux puissances européennes qui seules aujourd'hui, par leur position et par leur volonté, se soient constituées puissances envahissantes : l'Angleterre, dont les habitants étouffent dans leur île et ont besoin de se répandre sur tout le globe, et la Russie, qui, tandis qu'elle devrait songer à peupler ses vastes déserts, se laisse emporter par une politique funeste à vouloir jeter autour d'elle le poids écrasant de sa domination.

Placée entre ces deux nationalités ennemies de toutes les autres, la France ne peut espérer les ramener directement, ni par la force ni au

trement, dans des voies plus équitables. Sa destinée étant de préparer l'Association des peuples entre eux, elle doit commencer cette œuvre par ceux de ces peuples qui n'ont aucun intérêt diamétralement opposé aux siens, c'est-à-dire par l'Allemagne et par la puissance secondaires de l'Europe ; c'est avec elles qu'elle doit former le premier noyau d'une confédération européenne.

En s'alliant à l'Allemagne, et en jetant ainsi la base d'une union pacifique des peuples européens, la France accomplirait le rôle que lui impose la qualité de puissance neutre active ; mais, dans un ordre inférieur d'idées, elle doit voir que cette alliance est en outre le seul moyen de contre-balancer les efforts continus des deux puissances antagonistes. L'empire anglais, l'empire russe ont acquis des proportions démesurées ; aucune puissance livrée à ses propres forces n'est en état de lutter corps à corps avec ces deux colosses. Si donc ses instincts de sociabilité ne suffisaient pas pour porter la France à préparer l'union des peuples, l'instinct de sa conservation se ferait pour lui indiquer cette union comme le seul moyen d'échapper, dans un avenir bien moins éloigné, aux attaques directes ou indirectes que ces deux formidables puissances ne cessent de diriger contre elle, et qui seront suivies de tentatives d'invasion. L'empire des mers à l'Angleterre, l'empire du continent à la Russie, puis la lutte de ces deux empires entre eux, voilà l'histoire de l'avenir si les puissances continentales, guidées par la France, ne savent prévenir ces luttes si contraires à la civilisation et à l'Association des peuples.

Les derniers événements auxquels nous faisons allusion en commençant, doivent engager plus que jamais la France à tenter la réalisation des alliances que nous proposons. Exaltée par ses succès, l'Angleterre va reprendre toute sa confiance, et se montrer plus exigeante que jamais. Elle profitera, avec son tact habituel, des fautes que nous avons commises, et dans l'affaire du droit de visite, elle se montrera impitoyable pour les ministres incapables qui ont signé les traités de 1830 et 1833 — Nous aurons plus d'une fois à revenir sur cette question particulièrement.

pour la nièce ou la fille de Mme. Timothée. Un matin, entraîné par cette idée, je dis au jeune homme :

— Vous conviendrez, Monsieur, que notre liaison est romanesque au dernier point ; Une histoire de voleurs vous fait rire, vous m'en expliquez la raison ; depuis ce moment nous nous livrons à tous les commentaires imaginables sur ce sujet, nous raisonnons à perte de vue, nous nous entendons comme deux amis, et cependant je ne sais pas plus votre nom que vous ne savez le mien.

— C'est assez original, en effet, — répondit le jeune homme. — mais nous pouvons facilement nous mettre en règle : Je me nomme Oscar de Calsac ; j'ai vingt-six ans, et je suis ce que l'on appelle un fils de famille. Mes parents, originaires de la Guienne, habitent leurs châteaux ; moi, je parcours le monde pour m'instruire et m'amuser.

— Moi, Monsieur, je suis entrepreneur de mariages depuis vingt ans et je me nomme Marion.

— Maintenant que les formalités sont remplies, je vous fais compliment de votre profession, et, si, vous le voulez bien, je me mets au nombre de vos clients.

— Vous me ferez le plus grand plaisir, — repris-je enchanté d'une telle proposition. — Cela s'arrange pour le mieux. J'ai dans ce moment-ci deux jeunes filles charmantes.

— Sont-elles de bonne famille ? Vous comprenez que moi !. Une réticence complète la phrase.

— Elles habitent une maison de santé ; mais elles ne sont pas à leur place ; elles sont faites pour briller dans le monde.

— Une maison de santé ? je ne crains pas cela ; c'est assez bon genre. Et moi-même si je pouvais me placer dans un de ces établissements...

— C'est une idée du ciel ! m'écriai-je dans l'excès de ma joie ; aujourd'hui même je vous présenterai à madame Timothée.

Nous voulons aujourd'hui dire seulement que le résultat des guerres de l'Inde et de la Chine impose au Gouvernement et à la nation le devoir de rechercher encore une fois quels sont les alliés naturels de la France, et de sortir de cet isolement funeste où veut nous maintenir l'impuissance du ministre placé à la tête de nos relations extérieures. Nous ne nions ni les qualités, ni le mérite de ce ministre ; mais, certes, de toutes les fonctions qu'il pouvait choisir, celle dont ses antécédents, ses facultés et ses vues auraient dû le tenir toujours éloigné, c'était assurément du ministère des affaires étrangères.

M. Guizot nous semble pénétré d'idées tout-à-fait contraires au mouvement qui entraîne la France et le monde vers une Association plus intelligente des peuples entre eux.

Soit que, élevé à Genève dans les principes de l'esprit séparateur du protestantisme, et nourri de l'histoire de l'antiquité, il se soit formé pour idéal de gouvernement les petites républiques Grecques et Suisses, qui ont vécu ou qui vivent d'une vie presque individuelle, sans lien intime entre elles et avec les autres nations ; soit qu'ayant plus tard conçu de si vives sympathies pour l'Angleterre, il ait à son insu pris de cette nation ce besoin d'isolement et cette haine de liens communs qui la distinguent, toujours est-il que son esprit est impropre à concevoir, à désirer, à accomplir le beau rôle réservé à la nation française dans le mouvement européen, et est dès-lors dépourvu de tout lien sympathique avec elle. Il semble n'être arrivé au rang élevé qu'il occupe que pour y jouir des plaisirs stériles d'une ambition toute personnelle.

La première qualité d'un ministre des affaires étrangères en France ne serait-elle pas, en montant à son poste, de rechercher avec soin quel est le but le plus général de l'activité française et de faire concourir vers ce but les qualités et même les défauts du peuple qu'il est appelé à gouverner ? Et n'est-ce pas au contraire un mauvais ministre que celui qui, emporté par un superbe dédain pour les faiblesses de ses concitoyens, et peu soucieux de leur gloire et de leurs intérêts, ne cherche pas à concevoir pour son pays d'autre avenir qu'une

En effet, avant la nuit, M. Oscar de Calsac fut installé dans une chambre voisine de la mienne. Depuis ce jour la gaité régna dans nos réunions du soir. M. de Calsac était un joli garçon plein d'entrain, complaisant pour les dames, obligeant pour tout le monde ; il connaissait et d'escamotage, et il enlevait avec la plus parfaite dextérité une tabatière ou un mouchoir d'une poche quelconque. Poli et empressé auprès des deux cousines, il paraissait galant surtout pour Mlle Caroline ; la jeune fille, de son côté, était devenue plus rêveuse que jamais depuis l'arrivée de l'étranger ; et cependant elle paraissait heureuse de le voir et de l'écouter. Souvent ils se parlaient tout bas dans le salon, lorsque le hasard ou leur volonté les isolait dans un coin. Mais ces petits tête à tête ne duraient qu'une minute : Mlle Anais trouvait toujours un prétexte pour se mêler en tiers dans ces entretiens, et chaque fois qu'elle s'approchait, elle ne dissimulait ni son dépit, ni le plaisir qu'elle éprouvait à gêner les deux jeunes gens.

Anais était jalouse de sa cousine.

Madame Timothée, pour se par sa fille, pria M. Oscar de s'expliquer sur ses intentions. Celui-ci répondit qu'il aimait mademoiselle Caroline, qu'il serait heureux de l'épouser, mais que pour cela il fallait le consentement de ses père et mère, et qu'il allait leur écrire.

Il écrivit en effet, mais, depuis lors, la bonne harmonie sembla exilée de la maison de santé. Mademoiselle Anais se livrait sans cesse à des accès de colère et de mauvaise humeur ; sa brave femme de mère se plaignait périodiquement douze fois par jour de ce que je ne trouvais pas un mari pour sa fille.

(La suite au prochain numéro.)

Grâce au zèle et à l'activité des nouveaux employés, les affaires prospérèrent d'abord ; mais il y a trois mois à peine M. ... s'étant embarqué pour l'Amérique, tout changea de face, si bien que les deux protégés auxquels M. ... avait laissé sa procuration, ont déposé au tribunal de commerce les bilan de leur faillite. Une catastrophe aussi prompt et aussi imprévue a donné des soupçons. La police a pris l'éveil et a voulu faire arrêter les commis en chef de M. ... ; mais l'un d'eux s'était déjà évadé. On pense qu'il cherchera à passer en Suisse. Quant au second, il est entre les mains du procureur du roi, et les révélations qu'il a déjà faites ne laissent aucun doute sur le crime. On parle de faux nombreux en écritures privées et publiques, ainsi qu'en écritures de commerce.

La justice informe toujours ; mais dès à présent il est évident que M. ... a été victime d'une infame machination.

De nouveaux renseignements qui nous arrivent au moment de mettre sous presse nous apprennent que les deux faux commis n'ont agi que d'après les conseils et les instructions de Peignaud et de Larcher. Les faux, dit-on, seraient l'ouvrage de ce dernier.

— Que dites vous de cela ? — demanda le jeune homme lorsque la lecture fut achevée. — N'y a-t-il pas de quoi rire que, dans une ville où la méfiance va jusqu'à l'insolence et à la cruauté, on ait pu donner à vos gros commerçants dorés sur tranche une aussi bonne leçon ?

Leur égoïsme se croit fin, il est bon de lui prouver qu'il n'est que bête.

Le lendemain et les jours suivants, la déconfiture de M. ... fut encore le sujet de notre conversation ; j'admira en moi-même le ton et les manières de mon camarade de table, ainsi que la vivacité de son esprit et la fine et spirituelle méchanceté de ses raisonnements, et je me disais que ce serait là un beau mari

peux inactive qui conduit à un effacement complet de la nationalité dont l'honneur lui est confié.

Tout peuple est comme un enfant; il a besoin de maîtres et de conducteurs; malheur à ceux-ci, quand au lieu de fortifier et de développer les instincts et les sentiments natifs du peuple confié à leur garde, ils s'appliquent à éteindre en lui toute étincelle de vie!

C'est ce qui nous arrive en France: nos conducteurs de toute espèce, ministres et journalistes, nous trompent, nous égarent, faussent notre entendement et nos instincts. Nous avons besoin de nous unir aux autres peuples; ce besoin nous presse, nous dévore; sans lui nous ne pouvons rien, nous ne savons rien; et voilà que les uns s'efforcent de nous isoler, les autres nous poussent aux guerres sanglantes, et nul ne sait, nul ne veut dresser le pacte d'Alliance entre les Nations, et donner ainsi l'essor à nos penchants les plus enracinés, en même temps que nous sauver des périls qui nous menacent. (Phalange.)

## MONTEVIDEO.

On annonce que depuis quelque temps M. le consul du roi Pichon à cette résidence, a demandé son changement et que M. Taunay, consul à Rio-Janeiro doit le remplacer: Dieu le veuille!

Nous suspendrons jusqu'à demain, à la demande de quelques-uns de nos honorables compatriotes, la publication de notre article 3, en réponse à la conduite de M. Pichon: Mais nous ne pouvons nous dispenser de demander à M. le consul au nom de nos correspondants: si M. MARIE qui a offert quelques appartements aux familles orientales immigrantes; si N. l'ingénieur des ponts et chaussées VILLEBAUT, qui offre ses services au gouvernement dans la lutte actuelle, et si M. CAPDEHORAT, médecin, qui met à la disposition de l'autorité ses soins et sa maison, doivent être rayés du registre d'immatriculation?

## FAITS DIVERS.

— On parle, depuis quelques jours, de révélations intéressantes qu'aurait fournies la levée des scellés apposés sur les papiers du duc d'Orléans.

On a été fort surpris de voir sur le livre des principaux pensionnaires du prince, plusieurs hommes de lettres qui, par leur position, par l'éclat de leur réputation, doivent faire supposer qu'ils auraient pu se passer des bienfaits de S. A. R. Il est question de très grosses sommes données, à diverses reprises, à ces opulents nécessiteux; cette découverte a provoqué, en outre, des doutes fâcheux sur leur reconnaissance, car on a observé qu'ils ont laissé à la foule des poésies obscures et méliocres le soin de célébrer leur bienfaiteur.

Mais parmi les papiers du prince royal, il y a aussi des manuscrits très précieux, qui consistent en études sur la politique, depuis 1830, en appréciation sur les hommes et sur les choses; elles témoignent des efforts assidus et du travail consciencieux du duc d'Orléans, pour se préparer au rôle qu'il était appelé à remplir. Le prince a jugé, dit-on, avec beaucoup de sévérité plusieurs hommes qui ont figuré à la tête des affaires de la France, et quelques précautions qu'on ait prises pour ménager des amours-propres très susceptibles, il a transpiré quelque chose de ces jugements, dont certaines expressions sont aujourd'hui répétés.

On savait bien que le duc d'Orléans avait peu de goût pour la coterie des prétendus conservateurs, et qu'il avait même, en mainte circonstance, formulé l'antipathie qu'ils lui inspiraient; toutefois, il en a, assure-t-on, consigné l'énergique manifestation dans un écrit consacré au système des doctrinaires en général et de M. Guizot en particulier: elle comprend un engagement formel de rompre, le cas échéant, avec ses hommes que le prince appelle les *jesuites de la politique*.

Aussi a-t-on remarqué beaucoup de refroidissement de la part du 29 octobre envers la mémoire du duc d'Orléans; les doctrinaires ne peuvent lui pardonner cette flétrissure nouvelle imprimée à un système qui dégrade la France. (Patrie.)

— Une grande mé-intelligence règne en ce moment dit un journal, entre le ministère et la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur. Elle menace de prendre le caractère d'un conflit. Le nouveau chancelier paraît avoir pris au sérieux ses fonctions. M. le maréchal Gérard prétend opérer une sorte de restauration dans l'administration d'un ordre dont les statuts primitifs semblent maintenant oubliés. Le nouveau grand chancelier invoquant les prérogatives de sa place, et les exigences de sa responsabilité, veut soumettre chaque nouveau chevalier à la formalité de la prestation de serment, formalité que l'acte constitutif de la Légion-d'Honneur et ses règlements prescrivent comme la première condition pour porter la décoration. Or, il résulte d'un travail qui vient d'être fait par les ordres du maréchal Gérard, la preuve, que depuis moins de dix années près de 7,000 chevaliers créés par les divers ministères se sont soustraits à cette formalité, et portent la décoration sans se douter qu'ils n'en ont pas le droit; ils devraient, si l'on veille à l'exécution rigoureuse de la loi, être assimilés aux individus coupables de port illégal de décoration.

— On lit dans une lettre particulière de Madrid, du 19, adressée à la Presse:

« Je viens d'apprendre de source certaine que le régent, aussitôt après avoir reçu le courrier de Barcelone, a fait appeler M. Astou, ministre d'Angleterre; qu'il a eu avec lui une forte conférence, et qu'il y a été arrêté que cette nuit même l'envoyé britannique expédierait un courrier extraordinaire pour Gibraltar avec ordre de faire immédiatement partir tous les bâtiments de guerre de S. M. B., lesquels devront, en arrivant à leur destination, se mettre à la disposition des autorités espagnoles, et exercer au besoin contre la ville rebelle les actes d'hostilités qui seront requis par les autorités. Je vous répète que j'ai toute certitude de cette disposition.

— On lit dans le Journal de la Belgique du 20 novembre:

« Un déplorable événement s'est passé à Bruxelles la nuit dernière. M. Aimé Sirey, âgé de 29 ans, domicilié à Paris, et fils du célèbre juriconsulte, a été frappé mortellement. Voici les faits: M. Sirey, sortant du concert de la Grande-Harmonie, rencontra, dans une maison de la rue des Hirondelles, n° 11, M. Caumartin. A la suite d'une discussion des plus vives survenue entre ces Messieurs, ce dernier frappa M. Sirey, dans la région du cœur, d'une épée qu'il tira de sa canne. M. Sirey n'eut que le temps de dire: « Je suis frappé », et tomba sur le coup. Quelques minutes après il avait cessé de vivre.

« M. le procureur du roi et M. Van Beersel, chef de la police, se sont rendus sur les lieux. L'instruction se poursuit en ce moment.

« L'auteur de l'homicide est en fuite.

« Voici quelques détails sur le triste événement de la nuit dernière.

« M. Sirey, âgé de 29 ans, marié et père de famille demeurant à Paris, rue Laffitte, se trouvait à Bruxelles depuis trois semaines environ pour des affaires industrielles, et était descendu à l'hôtel de Suède avec M. Milord, son secrétaire et ami. M. Sirey rendait de fréquentes visites à Mlle Catinka Heinefetter, qui habite une partie de la maison n° 11, rue des Hirondelles.

« De son côté M. de Caumartin, propriétaire et homme de lettres, qui avait accompagné Mlle Heinefetter lors de son arrivée à Bruxelles, était revenu hier dans la journée de Paris. Tous deux suivirent la cantatrice au concert de M. Laborde, local de la Grande-Harmonie.

« Après le concert ces Messieurs retournèrent chez Mlle Heinefetter, qui recevait dans ses salons un petit cercle d'amis et d'artistes. A la suite d'une altercation assez violente survenu entre M. Sirey et M. de Caumartin, celui-ci frappa M. Sirey, qui riposta par un coup de canne; sur quoi, M. de Caumartin lui porta un coup de poignard dans la région du cœur. M. Sirey tomba aussitôt et n'eut que le temps de prononcer ces mots: *Je suis blessé; je meurs*. Aussitôt après il expira.

« Les assistants poussèrent, on le conçoit, des cris de terreur à la vue de cette lutte sanglante; on alla requérir l'intervention de la police, qui se transporta sur les lieux. Mais, dans l'intervalle, M. de Caumartin avait disparu. On assure qu'au moment où il vit tomber M. Sirey, lui-même courut chez un médecin pour

réclamer ses secours, en lui indiquant la maison rue de Hirondelles.

« Les agents de la police ont eu soin de visiter immédiatement les principaux hôtels afin de s'assurer si le coupable ne s'y était pas réfugié. Les informations ont servi à constater ce fait, que le nom de M. de Caumartin ne se trouvait inscrit nulle part sur le registre des étrangers; ce qui ferait présumer qu'il était descendu directement dans une maison particulière.

« Le cadavre de M. Sirey a été transporté à la Morgue; il a dû être procédé à son autopsie.

« La consigne la plus sévère est donnée aux portes de la ville de ne laisser passer aucune voiture sans la visiter. Des agents de la police et des piquets de gendarmerie sont détachés à chacune des portes.

« Plusieurs locomotives du chemin de fer ont été envoyées dans diverses directions avec des ordres; des officiers sont également partis pour différentes localités.

« Jusqu'à ce moment, toutes les recherches ont été inutiles. Cet horrible événement a produit la plus pénible sensation. Il plonge à la fois dans la douleur deux familles respectables.

« M. le juge d'instruction, accompagné de son greffier, s'est rendu ce matin dans les appartements de Mlle Heinefetter, et dans ceux occupés par M. Sirey, à l'hôtel de Suède.

— M. P... tient, rue des Fossés-Montmartre, un magasin de nouveautés, il y étale des châles qu'il annonce au public sous la dénomination: châles Ternaux.

Cependant le fils du célèbre fabricant, qui a donné son nom aux châles sortis de ses fabriques, n'a pas cru pouvoir, sans inconvénient pour sa famille même, sans préjudice pour sa maison, voir inc du sieur P..., vendant de pareils produits, créer une annonce qui lui semblait une usurpation du nom patronymique.

De là un procès intenté par M. Charles Ternaux contre le sieur P..., et porté devant le magistrat de la 4<sup>e</sup> chambre.

Mais, jugement contraire à ses prétentions, et ainsi conçu:

« Attendu que, s'il est de principe que le nom des familles est une propriété exclusive et qu'à chacun de leurs membres appartient le droit de la revendiquer et de la défendre, il est constant au procès d'après les actes et documents produits que ce principe ne peut être invoqué inutilement dans l'espèce; qu'en effet, dans le commencement de 1827, la maison Ternaux et Fils a transmis au sieur Albert Simon l'exploitation de sa fabrique de châles connue dans le commerce sous la dénomination de châles Ternaux, tandis qu'elle a cédé son exploitation de draps à une société dont faisait partie un sieur Bauralan; que dans tous les cas le sieur Charles Ternaux, actuellement receveur particulier des finances, seul en cause serait sans qualité et sans intérêt légitime pour contester au sieur P... le droit de faire inscrire sur la devanture de ses magasins les mots: Châles Ternaux; que cette désignation donnée aux tissus français d'une certaine nature est tombée dans le domaine public et n'a rien que d'honorable pour la famille dont il s'agit, qu'elle ne porte aucune atteinte aux intérêts légitimes de la partie d'Ernest Lafèvre, qui n'est par recevable à se plaindre.

« Par ces motifs déclare Ternaux non recevable en sa demande, et le condamne aux dépens. »

— Le navire américain Taglioni, parti du Havre, le 17 septembre dernier, pour New-Orléans, a été rencontré à la mer, le 5 octobre, long. 30° et lat. 27°, par le navire anglais Cornwallis, arrivé en Angleterre, auquel il a donné des vivres.

Un passager du Taglioni a écrit par cette occasion, et marque que tout le monde à bord était en bonne santé.

— Odensee, 23 octobre: La goélette Peteret-Wilhelm, all. de Stége au Havre, est entré à N. borg, avec une voie d'eau et perte de sa fausse quille, ayant touché près de Sliphavn. Le navire doit débarquer afin de subir les réparations nécessaires.

*Pasaportes expedidos para el exterior.*

Dia 27 y 28.

D. Pedro Batonzaco su esposa y un niño.	Genova.
" Ramon Faciolo.	id.
" Gaspar Velanda.	id.
" Dolores Pyals.	Barcelona.
D. Joaquin Texera C.	Buenos-Aires.
" Concepcion del Castillo 5 hijos y una sirvienta.	id.
Da. Maria de la Asencion Picao, una hija y 2 sirvientas.	id.
" Gabriela Camacho y 2 hijos.	Sta Catalina.
<b>PRESENTADOS.</b>	
D. Lucas Escobich.	Buenos-Ayres.
" Juan Joaquin da Costa.	id.
" Serafin Oliver.	id.
" E-tevan Caulen.	Miguelette.
" Mateo Fernandez.	Canarias.
" Frederico Horum.	Canelones.
" Pedro Wegmam.	Sta-Lucia.
" Juan Laville.	Bordeaux.

**AVIS DIVERS.***Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.*

Avis. — Deux appartemens à louer rue San Vicente, n. 49. La maison a de l'eau et des lieux.

Depuis longtemps on cherche une force qui puisse remplacer la vapeur et qui soit moins coûteuse. Napoléon avait offert une récompense de deux millions pour celui qui en découvrirait une ne provenant d'aucun des quatre éléments. Cette découverte n'a pas été et ne pouvait être faite; mais il a été trouvé une puissance qui, si elle ne rentre pas dans les conditions du prix proposé par Napoléon, assure néanmoins tous les avantages qu'on désirait obtenir.

Grace à cette découverte, les travaux les plus importants aujourd'hui pourront être entrepris et terminés avec des frais dix fois plus minimes que ceux exécutés jusqu'à ce jour. Le percement des isthmes de Suez et de Panama, travaux les plus importants de notre époque, pourront enfin être réalisés et offrir au commerce européen une voie plus large et plus productive que celle ouverte par la découverte de l'Amérique. La vapeur se trouvera en outre détronée pour un grand nombre de machines fixes, car cette force existe en assez grande profusion dans la nature pour pouvoir remplacer, en quantité, toutes les forces obtenues jusqu'à présent par les cours d'eau, le vent et la vapeur. Nul doute que le gouvernement qui en fera l'acquisition n'obtienne, par ce seul fait, une immense supériorité sous le rapport politique et commercial; c'est pourquoi l'inventeur, qui est Français, désire pouvoir être mis en demeure d'en pouvoir faire hommage à son gouvernement.

L'auteur pensant qu'il ne peut faire valoir une découverte aussi importante sans se rendre en France, demande deux cents patacons à emprunter. Il offre une hypothèque sur des rentes qu'il possède au Trésor de France.

L'auteur s'engage en outre, envers les personnes qui pourraient lui offrir des garanties morales et légales suffisantes, à donner les preuves les plus positives de la véracité de sa découverte, dont il peut démontrer, d'une manière mathématique, la rapidité et la force.

S'adresser chez M. Pénéker, rue San-Francisco n. 40, ou au bureau de l'imprimerie.

## SALON DU JARDIN.

Prix d'entrée, 12 viutins—Tous les dimanches et jours de fêtes il y aura bal dans le salon, de 2 heures apres-midi jusqu'à 8 heures du soir.

## AU COMMERCE.

MM. Arnaud VILLATE et Jacques MAILLARD ont l'honneur d'aviser le public qu'à compter du 1er février courant et après règlement de tous comptes ils ont de commun accord dissous la société qui existait entre eux. M. Maillard reste à la tête de l'établissement et exclusivement chargé de l'actif et du passif; ce que les dits intéressés font savoir d'une manière légale et pour la gouverne de ceux avec qui ils ont eu quelques relations.

Les consignataires du trois mats le *Turenne*, préviennent les respectifs receveurs des marchandises, de bien vouloir les retirer dudit navire, afin qu'il puisse continuer son voyage à Buenos-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour les décharger selon les connaissances s'en finiront le 23 courant. Les mêmes préviennent les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Larche ou avec leurs consignataires MM. Zumermann et Tre-sera rue San-Benito.

AVIS. Il a été perdu un portefeuille à partir de chez Mar in Cazenave jusqu'à la rue du Porton, en allant vers la Buena Vista. Ce portefeuille renferme une papeterie délinvée par le consul belge M. Lafond, ainsi que quelques factures etc. Récompense à celui qui l'apportera chez le sieur N. Frerotte, almacén de ferreteria, à la Buena Vista.

## FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar á los propietarios y capitanes de buques que acaba de establecer en su toneleria bien nombrada en la calle San-Miguel n. 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, motones de amante y aparato de patente, con sus correspondientes roldanas, idem chicos y grandes y tambien ordinarios de todas clases tiene tambien en un sortido completo de palos mayores, de mesana, trinquete, masteleros de gavia, de juanete etc., reinos, palanca, roldanas de patente, pipas para agua, etc. etc.

Las personas que quisiesen honrarlo con su confianza, seran servidas con prontitud y á precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gérera le magasin rue du Porton et M. Dager celui de M. Blancat rue des Pescadores.

AVIS. La personne qui aurait trouvé un certificat d'immatriculation accordé en juin 1842, à M. Frédéric Milhau, français, né à Caux, arrondissement de Beziérs, département de l'Hérault est prié de le remettre chez M. Milhau restaurateur, en face du Pavillon français.

Le capitaine du trois-mats barque française, *Ducoedic*, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Vaparajso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur passage.

## A VENDRE OU A LOUER.

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On céle la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel.

S'adresser au dit établissement.

## AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Sres. Esquivan Ritu y D. Pedro Parterrie en la casa del Sr. Don Manuel Lima, manzana núm. 5 (buena vista) habiendo cesado de comun acuerdo y amistosamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

AVIS. Rue St.-Joaquin dite des pêcheurs, No. — une porte plus haut que Mme Himonet. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de première qualité et nouvellement débarquées, à un prix très modéré.

*Au drapeau français.*

Le sieur Mathieu a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir un débit de LIQUEURS ET DE RA-FRAICHISSEMENTS à l'instar de Bourdeaux; il tient également un assortiment de vins vieux en bouteille; et d'excellent vin ordinaire à 4 viutins la quarte, RUE SAINT-SEBASTIEN, n. 4, vis-à-vis M. le vice-président.

M. Roiffé, instituteur, désire trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour. S'adresser à sa maison d'éducation, sise à l'ancienne poste, rue du Porton, où a cette imprimerie.

A LOUER.—Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécessaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du *Patriote*, rue St. Jean, n. 39.

A VENDRE.—Un billard supérieur et à très bon marché. S'adresser chez Mr. Sénateur Roullier, près du marché.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFE pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffé demande un associé qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffé prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et à demi-pension.

Le cours du soir qui avait lieu de 6 à 11 heures n'aura plus lieu que de 7 à 10 heures.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

## FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A Degruhs a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellerie, déjà bien renommée, rue Saint-Michel, n. 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, grandes et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complets de grands mats, mats de misaine, huniers, perroquets, artimon, hunes, rames, ancrets, et généralement tous les agrès nécessaires dans cet état partie.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront servis avec soin, promptitude et à des prix très modérés.

*Avis qui intéresse tout le monde.*

Dans les magasins de P. DUPLÉSSIS, rue San Benito n. 32, se vendent, à dater du 1er. janvier 1843, les articles suivants:

Les BELLÉS BOUGIES de l'URUGUAY, prix en gros 7 piastres l'arrobe, le SAVON SUPÉRIEUR DU CERRO, à 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cerr, se vendra mesurée à des prix très modiques.

*Navires en Charge.*

En charge pour Rio-Janeiro, touchant à Ste.-Catherine. L'imposant brick *Indien* de Rouen, reconnu généralement partout où il a paru d'une marche supérieure, commandé par le capitaine Fremont, partira pour lesdites destination incessamment il prendra du fret et des passagers qui trouveront sur son navire toutes les commodités confortables que l'on peut désirer en mer, on peut s'adresser pour traiter du fret et passagers, 1.0 à M. Maine, courtier maritime, ou à M. le capitaine Louis G. Fremont à son bord et chez M. Escher, consignataire.

## PARA BUENOS-AIRES.

La hermosa barda francesa *Ducoedic*, su cap. Mr. Laplume, saldrá para dicho destino el sábado próximo, aduante flete y pasajeros en la cámara y en el entrepuente, las personas que quieran tratar para una ú otra cosa pueden dirigirse á su consignatario D. P. Duplessis, Calle de San Benito, núm. 30.

## COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.  
Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le, 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant, Jh REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.